

## **Formalités 1ère acquisition d'un passeport**

### **Pièces à fournir**

#### ***Passeport ordinaire***

- Le formulaire de demande de passeport
- Trois photos d'identité couleurs récentes
- Copie acte de naissance légalisée
- Copie Attestation de bourse( pour les étudiants boursiers de l'Etat)
- Prise en charge légalisée des parents + Photocopie de la carte d'identité + attestation d'emploi. (Pour les étudiants non boursiers)
- Copie Ordre de mission (pour les personnes effectuant une mission à l'étranger)
- Copie Ordre de mission (pour les personnes effectuant une mission à l'étranger)
- Copie décision de congé ou autorisation d'absence pour les salariés (pour les personnes effectuant une visite familiale, amicale ou médicale)
- Copie décision d'évacuation sanitaire du ministère de la santé publique (pour les évacuations sanitaires)
- Copie décision d'évacuation sanitaire du ministère de la santé publique (pour les évacuations sanitaires)
- Copie attestation du médecin traitant local (pour les visites médicales)
- Autorisation maritale légalisée + carte d'identité de l'époux (pour les femmes mariées)
- Autorisation légalisée de la personne ayant la tutelle juridique de l'enfant avec Prise en charge légalisée + carte d'identité du signataire et attestation d'emploi (Enfants mineurs)
- Document de l'administration organisatrice du voyage comportant l'identité des participants (Voyage officiel)
- Copie de décision de mise en stage (Stage)

#### ***Passeports diplomatiques et de service***

- Le formulaire de demande de passeport
- Copie acte de naissance légalisée
- Copie Attestation de nomination
- Copie Ordre de mission
- Le formulaire de demande de passeport
- Trois photos d'identité couleurs récentes
- Copie acte de naissance légalisée
- Présentation de l'ancien passeport
- Photocopie des trois premières pages de l'ancien passeport si l'ancien passeport contient des visas en cours de validité
- Copie Attestation de bourse (pour les étudiants boursiers de l'Etat)
- Prise en charge légalisée des parents + Photocopie de la carte d'identité + attestation d'emploi. (Pour les étudiants non boursiers)
- Copie Ordre de mission (pour les personnes effectuant une mission à l'étranger)
- Copie Ordre de mission (pour les personnes effectuant une mission à l'étranger)
- Copie décision de congé ou autorisation d'absence pour les salariés (pour les personnes effectuant une visite familiale, amicale ou médicale)
- Copie décision d'évacuation sanitaire du ministère de la santé publique (pour les évacuations sanitaires)

- Copie décision d'évacuation sanitaire du ministère de la santé publique (pour les évacuations sanitaires)
- Copie attestation du médecin traitant local (pour les visites médicales)
- Autorisation maritale légalisée + carte d'identité de l'époux (pour les femmes mariées)
- Autorisation légalisée de la personne ayant la tutelle juridique de l'enfant avec Prise en charge légalisée + carte d'identité du signataire et attestation d'emploi (Enfants mineurs)
- Document de l'administration organisatrice du voyage comportant l'identité des participants (Voyage officiel)
- Copie de décision de mise en stage (Stage)

### ***Passeports diplomatiques et de service***

- Le formulaire de demande de passeport
- Copie acte de naissance légalisée
- Présentation de l'ancien passeport
- Copie Attestation de nomination
- Copie Ordre de mission
- lorsque les feuilles réservées aux visas sont entièrement remplies ou sur le point d'être remplies alors que la période de validité n'est pas encore expirée,
- lorsque le requérant déclare avoir perdu son passeport ; dans ce cas précis, il est demandé de fournir un certificat de perte sur lequel est mentionné le numéro, la date et le bon de délivrance du passeport puis trois formulaires de demande de passeport dûment remplis.

NB : Seul le Service de l'Immigration et de l'émigration au Gabon établit le passeport.

Dans des cas d'urgence, l'Ambassade ou le poste consulaire peut vous délivrer un passeport d'urgence appelé Attestation tenant lieu de passeport. Celle-ci peut être délivrée sur place pour permettre le retour dans son pays au Gabonais remplissant les conditions. Il est valable pour un seul voyage.

La demande de passeport doit être établie sur formulaire en triple exemplaires avec, à l'appui, quatre photos d'identité récentes et les pièces justificatives de l'identité et de la nationalité gabonaise du requérant.

La durée de validité du passeport est de trois ans et ne peut être prorogé qu'une seule fois pour la même durée.

- demander un passeport individuel pour son enfant ;
- demander l'inscription de l'enfant dans son propre passeport s'il a moins de 15 ans.

Dans les deux cas, le passeport sera délivré pour une durée de validité de 5 ans.

### **Quelles sont les pièces à fournir pour le passeport ordinaire?**

- Photocopie légalisée de l'acte de naissance,
- Autorisation parentale légalisée du père,
- Certificat d'hébergement,
- Photocopie du billet d'avion Aller et Retour,
- Trois photos d'identité couleur,

- Le formulaire de demande de passeport à remplir correctement par le demandeur qui le signe ensuite,

**Quelles sont les pièces à fournir pour le passeport diplomatique?**

- Photocopie légalisée de l'acte de naissance,
- Autorisation parentale légalisée du père,
- Certificat d'hébergement,
- Le formulaire de demande de passeport à remplir correctement par le demandeur qui le signe ensuite,